



CANNES INFO

LE P'TIT JOURNAL DE CANNES ECLUSE

N°8 JANVIER 2023

SOMMAIRE

- Page 1 :** Agenda, infos diverses
Pages 2 - 4 : Édito du Maire dans un format exceptionnel
Pages 5 : Urbanisme
Pages 6 - 7 : Zoom animations 2022
Page 8 : Conseil Municipal des Jeunes
Page 9 : Rétrospective 2022 CCAS
Page 10 : Infos pratiques
Page 11 : Associations
Page 12 : Associations, Rappel

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
CONCERNANT
LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA
ZONE DES CAILLOUX.**

**ENQUÊTE EN COURS JUSQU'AU
10 FÉVRIER 2023,
CONSULTABLE EN MAIRIE
OU EN LIGNE :
enquetepublique.cannes-ecluse.com**

AGENDA 2023

FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Date à venir	Samedi 25 / Dimanche 26	Dimanche 9	Dimanche 24	Dimanche 18
Accueil des nouveaux arrivants et remise des médailles du travail	Théâtre par la Compagnie Amateur de Moret	Chasse aux œufs, parc de la mairie	Spectacle enfants, gymnase	Swimrun et fête des associations
				Samedi 24
				Brocante organisée par La Boule Cannoise
				Vendredi 30
				Ciné plein air, bords de l'Yonne
JUILLET	SEPTEMBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	Date à déterminer
Jeudi 13	Dimanche 10	Date à venir	Dimanche 10	
Fête Nationale : Retraite aux flambeaux, feu d'artifice, bal populaire	Foulées Cannoises	Fête Halloween	Marché de Noël	Salon des vins et produits du terroir

Les abonnés de Bouygues téléphone ne peuvent pas contacter la mairie en raison d'un problème technique indépendant de notre volonté. Veuillez nous excuser pour le désagrément.



Cannoises, Cannois,

Au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, nous vous souhaitons à chacun d'entre vous de belles réalisations, une bonne santé, beaucoup de bonheur, réussites pour chacun dans vos vies personnelles, familiales et professionnelles.

2022 fut encore une année compliquée tant au niveau national qu'au niveau international avec le conflit en Ukraine, la baisse importante de l'activité économique chinoise qui ont notamment impacté le coût des matières premières. En plus du Covid, 2022 fut marquée par le retour de l'inflation, la hausse des prix des matières premières qui ont entraîné une baisse importante du pouvoir d'achat des familles.

Ces augmentations vont rendre très difficile la réalisation des budgets communaux 2023. Sachez que nous ferons tout pour ne pas augmenter les impôts à la vue de la période difficile que nous traversons, donc nous devons réduire le budget de fonctionnement et d'investissement prioritairement.

J'ai également une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou les difficultés.

Malgré les difficultés, grâce à l'équipe municipale et l'ensemble du personnel communal, 2022 aura quand même été une année dynamique.

Le premier gros chantier de 2022 a concerné la requalification de certains bâtiments communaux afin de préparer le futur développement de la nouvelle zone d'habitation. Ces travaux ont quelque peu impacté le fonctionnement de nos services techniques et cela a pu entraîner une gêne pour nos associations mais quelle chance pour notre commune d'avoir mis en avant le savoir-faire de nos agents ce qui a été souligné par Mme la Sous-Préfète et Monsieur le Député lors de leur visite de la nouvelle restauration scolaire

Ces travaux ont fait l'objet de plusieurs articles dans nos journaux communaux. Les délais ont été tenus et au 1er septembre 2022, les élèves de l'école maternelle ont pris place dans leur nouveau bâtiment en lieu et place du centre de loisirs qui occupe maintenant les locaux de l'ancienne école maternelle. Nos enfants des deux écoles se restaurent dans la nouvelle restauration scolaire, qui remplace la salle polyvalente. Aujourd'hui, les écoles se trouvent à proximité de la restauration scolaire, du gymnase et avec un cheminement pour s'y rendre plus sécurisé qu'auparavant du fait d'une proximité !

Cette réalisation est pour préparer l'avenir en prévoyant une configuration qui nous permettra d'accueillir un accroissement d'enfants lié à l'évolution de la population. Ces travaux ont été subventionnés pour une grande partie par l'Etat. Nous remercions également les entreprises locales qui ont travaillé d'arrache-pied pour que nous puissions ouvrir au 1er septembre 2022.

Quant au réaménagement de l'ex école maternelle, nous devons prévoir l'accueil de trois structures différentes : le centre de loisirs, les associations et une salle polyvalente avec restauration. Nous devons respecter les normes en vigueur, pour finaliser l'ouverture de certaines salles associatives et de la salle des fêtes. Ces travaux seront réalisés durant la première partie de l'année 2023.

Les dernières contraintes Covid 19 levées, la commission animation a relancé nos manifestations habituelles. Ainsi nos jeunes ont participé à la Chasse aux Œufs de Pâques. Puis il y a eu la seconde édition du Swimrun, le feu d'artifice tant attendu et son bal, la traditionnelle fête de l'été qui met en avant la richesse de nos associations communales et enfin la reprise des foulées cannoises en septembre 2022. Nous avons également reçu en mairie la nouvelle promotion des cadres étrangers de l'Ecole Nationale Supérieure de Police, les médaillés du travail et accueilli les nouveaux arrivants sur la commune en partenariat avec la CCPM.



Notre volonté a été aussi de continuer à développer l'animation de notre bord de l'eau. Des machines de fitness et un parcours de mini-golf ont été installés avec une mise à disposition gratuite du matériel de mini-golf. La remorque aménagée de la commune a également permis à un entrepreneur de proposer de la petite restauration. Enfin, nous avons organisé pour la première fois une soirée cinéma en plein-air qui a connu une grande réussite.

2022, c'est également l'ouverture de la salle de spectacle de Montereau : Le Majestic. Je remercie le Maire de Montereau, James CHERON, d'avoir permis aux communes qui le souhaitent d'adhérer à la Société Publique Locale créée pour la gestion du Majestic. Aujourd'hui ce partenariat permet aux habitants de notre commune de bénéficier à la fois d'un tarif préférentiel mais également à la prévente des billets.

En 2023, nous continuerons les manifestations habituelles et l'équipe d'animation proposera la reprise de pièces de théâtre, un spectacle pour enfants en mai, le swimrun deviendra un triathlon et la transformation du salon de la gastronomie en salon des vins et des produits du terroir. D'autres surprises seront à découvrir tout au long de l'année en particulier au bord de l'Yonne où de nouvelles organisations pourront avoir lieu maintenant que nous venons de mettre en place un éclairage sur le terrain de boules.

Nos jeunes, forces vives de la commune n'ont pas été en reste non plus. Je voulais saluer la mobilisation et le travail important réalisé par nos conseillers municipaux jeunes. Ils ont été présents à toutes les manifestations de la commune, que ce soit sur les manifestations patriotiques des 8 mai et 11 novembre par un dépôt de gerbe comme sur le marché de Noël où ils ont remonté leurs manches pour nous vendre de très bonnes crêpes. Ils se réunissent régulièrement et auront j'en suis sûr de nouvelles actions à vous proposer en 2023.

Le CCAS après deux années compliquées a pu relancer ses actions. Nos anciens se sont enfin retrouvés pour des moments conviviaux. Après le barbecue de l'été et son tournoi de boules, nos anciens qui l'ont choisi se sont retrouvés autour d'un repas de Noël avec la présence pour animer cet après-midi, d'un magicien et les autres ont pu bénéficier du colis de Noël. La commission CCAS a également innové avec la mise en place d'une petite aide pour les jeunes qui passent leur permis de conduire. Une sortie a été également organisée à Honfleur pour les familles pour qui il est difficile de partir en vacances. Nous avons également aussi maintenu les partenariats que nous avons avec par exemple la Croix Rouge et les Restos du Cœur. Pour cette nouvelle année, les actions précédentes seront maintenues et de nouvelles actions seront proposées. Nous allons également signer de nouveaux partenariats. Par exemple en plus du bus COMBO 77 qui vient une à deux fois sur notre commune, nous aurons celui de France Fraternités. Ces différents organismes permettent d'accompagner les personnes en difficulté, les personnes à la recherche d'un travail. Ces offres sont complémentaires à tout ce qui est déjà réalisé par notre CCAS.

2022 a été marqué par le développement important de l'école de police. De moins d'une centaine d'élèves il y a 3 ans, ce sont maintenant plus de 400 élèves par promotion. C'est une vraie chance d'avoir cette école sur notre commune, à la fois économiquement pour nos commerces mais également pour le rayonnement de notre ville à l'échelon national comme au niveau international avec les cadres de police étrangers. Concernant l'ENSP il y a deux dates à retenir. La première c'est le vendredi matin 17 février avec la cérémonie de fin de promotion des élèves. Plus de 1000 personnes sont attendues, ce qui pourrait entraîner des problèmes de circulation. Nous distribuerons une lettre d'informations aux parents des écoles et aux riverains de la rue des écoles. La deuxième concerne la journée Portes Ouvertes organisée par l'association des Élèves le samedi 12 juin.

En fin de l'année 2022, des travaux de couverture ont été réalisés sur l'église permettant ainsi de découvrir une situation dangereuse qui a obligé la commune à fermer l'église. Vous trouverez dans le journal un article explicatif sur les problèmes rencontrés. Depuis la séparation de l'église et de l'Etat en 1905, l'entretien des églises est à la charge des collectivités. Nous avons demandé une subvention à l'État pour obtenir dans un premier temps une dotation pour nous accompagner dans les travaux urgents de mise en sécurité et pour une expertise sur l'état général de l'église.

En 2023, nous avons d'importants enjeux à relever et le conseil municipal et moi-même mettront toute notre énergie pour les relever.

Le premier concerne le remplacement du LIDL. Depuis plus d'un an, le Lidl s'est installé sur une commune voisine.

Contrairement à certaines rumeurs, nous travaillons toujours sur le remplacement de l enseigne LIDL par une autre enseigne alimentaire. Dès la connaissance de leur départ, j'ai demandé à LIDL de s'engager à ce que les locaux soient repris par une enseigne alimentaire, engagement pris dans un courrier adressé aux maires de Canne Ecluse, de Montereau et au président de la CCPM. Les choses avancent mais hélas elles avancent trop lentement à notre goût et au votre et c'est normal. Un rendez-vous important est prévu début mars à ma demande entre la mairie de Cannes Ecluse, le président de la CCPM et l'enseigne intéressée pour s'installer. J'ai grand espoir que cette date puisse être la date de départ du nouveau projet et que l'on puisse vous présenter une enseigne et un planning de réouverture.

Le second concerne le développement de la zone des cailloux. Un permis d'aménager a été déposé. Mais la complexité d'autorisations administratives allonge considérablement les délais pour la réalisation et le démarrage de ce projet. L'étude archéologique a pris du retard (fouilles, réalisation du rapport), il y a également une enquête publique environnementale en cours. Avec la fin du Covid donc la possibilité de nous réunir, nous avons prévu de vous présenter le projet en ce début d'année lors de réunions publiques. Nous les organiserons dès obtention du permis d'aménager. Cela permettra aux aménageurs de vous présenter le projet et les différentes phases des travaux.

Le troisième concerne les économies d'énergie. Nous sommes, comme l'ensemble des communes françaises impacté par les hausses des tarifs de l'électricité et du gaz. Mais dès le début du mandat précédent, nous avons mené une politique de réduction de nos dépenses énergétiques en optant pour de nouveaux éclairages publics moins consommateurs d'électricité. Il en est de même pour la plupart de nos bâtiments publics pour lesquels nous avons changé l'éclairage énergivore par un éclairage led. C'est le cas par exemple pour la halle des sports. Nous avons également réduit le nombre de bâtiments municipaux utilisant un chauffage au gaz pour installer un chauffage (énergie renouvelable). Cela nous permet aujourd'hui d'être moins impactés par la hausse des tarifs de l'électricité et du gaz. Nous allons poursuivre cette politique de réductions des coûts sur nos bâtiments et sur l'éclairage public. En conseil municipal, nous avons validé le principe de réduire la facturation de notre éclairage public pendant une période horaire nocturne. Il faut pour cela que nous réalisons des travaux sur certaines de nos armoires électriques alimentant l'éclairage public.

Aujourd'hui, il existe du recul par rapport à cette absence d'éclairage que ce soit sur la délinquance, les cambriolages, la hausse de la vitesse dans les rues, etc... Nous pouvons aussi nous appuyer sur les communes voisines qui ont déjà mis en place ce système depuis plusieurs années et pour lesquelles les retours sont très positifs. Eteindre l'éclairage public la nuit, n'a pas uniquement un impact sur les dépenses énergétiques, c'est également une question de biodiversité.

Coté santé, cela fait maintenant trois ans que le centre de santé a ouvert ses portes. Pour rappel, la gestion de ce centre de santé est assurée par une association loi 1901 et non par la commune. Notre commune comme 6 autres communes sont adhérentes à cette association pour être des acteurs pour l'aménagement de notre territoire et surtout être un bassin de Santé.

Ce centre de santé a donc permis de maintenir un accès aux soins de proximité dans un contexte de déserts médicaux. Un grand merci aussi aux médecins et personnels de santé de ce centre de santé.

Pour faire face à la diminution de médecins généralistes, le recrutement de nouveaux médecins devient urgent, c'est donc, avec cette association, une priorité 2023 !

Bien à vous.
Denis MIGUET

Urbanisme

Bien dans ses plantations,



Nous sommes nombreux à posséder un jardin et quel plaisir de pouvoir y créer son espace, de planter fleurs, légumes, arbres et arbustes. Mais de façon à se constituer un véritable havre de paix et de conserver une bonne entente avec ses voisins, en milieu urbain, il y a quelques règles du code civil (articles 668 à 673 Obligations relatives aux plantations) à suivre :

- Si la hauteur des végétaux que je désire planter est inférieure ou égale à 2 m, la distance à respecter en limite de propriété voisine est de 50 centimètres.
- Si la hauteur de mes futures plantations est supérieure à 2 mètres alors la distance minimum à respecter en limites séparatives est de 2 m. Toutefois, je pense à l'avenir car cet arbrisseau pourra une fois devenu « grand », peut-être occasionner une gêne.

Il faut bien noter que le Maire (en vertu de l'article L.2212-2-1° du code général des collectivités territoriale) peut prendre les mesures nécessaires pour maintenir « la sûreté et la commodité des passages dans les rue » même si les plantations des propriétaires respectent les distances prévues dans l'article 671 du code civil.

D'autre part, les articles du code de la voirie routière L.114-1 et L.114-2 permettent au maire de supprimer des plantations gênantes sur les propriétés riveraines ou voisines des voies publiques à proximité des croisements, virages ou points dangereux ou incommodes pour la circulation publique.

Donc, si je plante, je choisis bien mes végétaux, je les entretiens ou je taille mes arbres et arbustes qui ont envahi mon entourage : c'est de la responsabilité du propriétaire ou locataire que de couper les branches qui avancent sur les propriétés voisines ou sur l'espace public.

De plus, propriétaires ou locataires peuvent, en tant que gardiens de l'arbre (ou arbuste), être présumé responsable en cas de dommages à un tiers.

Église

La Ville a pris un arrêté par mesure de précaution concernant l'église qui restera fermée jusqu'à nouvel ordre. Il était nécessaire de la fermer pour la sécurité des personnes.

En effet, lors de la réfection des abat-sons du clocher du fait de chutes de tuile, les couvreurs ont constaté au niveau du clocher une poutre pourrie. En première urgence, un étayage a été réalisé pour soutenir la poutre.

Nous avons sollicité un bureau d'études spécialisé en monuments historiques et patrimoine ancien pour réaliser un diagnostic de cet édifice. Après un premier état des lieux et si nécessaire, réalisation d'ouvrages provisoires et/ou des préconisations d'urgence complémentaire de principe à mettre en œuvre pourront être à prévoir.

Cette étude permettra aussi à la mairie de faire chiffrer les prestations par des entreprises et de rechercher des subventions pour accompagner l'investissement budgétaire.



ZOOM sur les animations 2022

Chasse aux œufs

Le dimanche matin de Pâques, la Chasse aux Œufs, un rituel satisfait chaque année par les enfants, a eu lieu dans le parc de la mairie, à 10H30 pour les petits de 2 à 7 ans et 11H pour les 6/12 ans.

L'Association Galine Service a fait don de Playmobil pour les enfants, et participer à la dispersion des chocolats et jouets : L'arboretum pour les petits, l'arrière de la mairie pour les plus grands.

Le top départ a été donné d'abord pour les petits accompagnés d'un parent, puis pour les plus grands. Dès le coup de sifflet, petit et grand se sont précipités avec le sourire.

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Les nouveaux arrivants ont été reçus en mairie le 25 mai par le Maire, Denis MIGUET, entouré d'élus qui a fait une présentation globale de la commune.

Les nouveaux administrés ont été informés sur les infrastructures de la commune, des services, du tissu associatif, de commerces, animations et projets, avant de recevoir un coffret de bienvenue offert par la CCPM, un plan de la ville, l'annuaire des associations cannoises, le livret des numéros de téléphone utiles. Le verre de l'amitié a clôturé cette cérémonie conviviale.

1^{er} Cinéma Plein Air

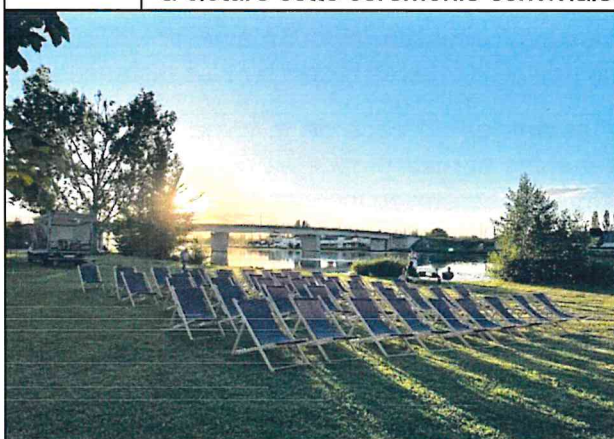
La première édition Ciné Plein Air du 1^{er} juillet 2022 a remporté un vrai succès !

Evènement culturel populaire et gratuit qui donne l'opportunité aux habitants d'une ville d'apprécier un film collectivement.

Plus de 120 personnes sont venues assister à la première séance. Certains étaient présents sur le site dès 19h30 pour pique-niquer et profiter du magnifique cadre champêtre.

Le cinéma plein air, a favorisé les rencontres, les moments conviviaux en famille, et entre amis de tous âges.

Cette formule a beaucoup plu, preuve en sont les témoignages de satisfaction recueillis par les spectateurs.



Fête Nationale

Ce fut une belle réussite que la célébration de la Fête Nationale du 13 Juillet, avec un public venu très nombreux, récupérer les lampions pour le défilé de la Retraite aux Flambeaux dans l'ambiance musicale de DANCE FACTORY, pour ensuite se retrouver dans le parc de la mairie autour du barbecue organisé par le BAR DE LA MAIRIE.

Un stand proposait au grand plaisir des enfants : bâtons lumineux, barbe à papa, friandises.

Puis, le traditionnel Feu d'Artifice a attiré la foule au bord de l'Yonne et fait scintiller les yeux des petits.

La soirée s'est poursuivie tard dans la nuit, avec le Bal Populaire qui a ravi et fait danser toutes les générations.

Cérémonie de remise des médailles du travail

Le Maire, Denis MIGUET, accompagné du conseil municipal, a présidé la traditionnelle remise des médailles du travail et a félicité les récipiendaires.

Ont été décernées : 2 médailles ARGENT, 3 médailles VERMEIL, 4 médailles OR, 1 médaille GRAND OR.



La Fête de l'Été et Forum des Associations

Cette fête s'est déroulée avant la rentrée, le dimanche 28 août dans le parc de la mairie, l'occasion pour les visiteurs de découvrir toutes les activités proposées par les associations cannoises.

En effet, évènement annuel majeur de la ville pour tous les acteurs du tissu associatif local, le Forum est une vitrine associative, qui propose, quelles que soient les envies de découvrir et s'inscrire à un sport, une activité artistique ou culturelle.

Un spectacle des arts vivant dynamique et participatif, a remporté un vif succès, et d'emblée conquis le public : musicien burlesque, jonglerie, acrobatie, cracheur de feu et humour. Enfants, familles manifestaient leur enthousiasme avec des rires et des applaudissements.

AFM-TELETHON

Toujours au rdv, et par un temps glacial et pluvieux, les plongeurs de l'Association Cannoise de Plongée ont participé, avec les clubs de plongée des environs, à la nage organisée au profil du Téléthon.

Également solidaires, comme chaque année, les écoles élémentaire et maternelle se sont mobilisées pour organiser la vente de peluches et portes clé en faveur de L'AFM-Téléthon, ainsi que l'accueil de la mairie, qui a organisé son point de vente et la communication associée.



Exposition Elsa CARRÉ

C'est le cadre de la Fête de l'Été et Forum des Associations que cette jeune artiste Cannoise, très prometteuse, a exposé ses œuvres « Corps, Ombre et Lumières ».

Marché de Noël

Le Marché de Noël est le lieu idéal pour trouver des idées de cadeaux à offrir à ses proches et amis pour les fêtes de fin d'année.

Le Dimanche 4 Décembre, malgré un temps maussade, dès le matin les Cannois ont déambulé parmi les 21 exposants rassemblés dans le parc de la mairie, qui proposaient une grande variété d'objets de fabrication artisanale et produits du terroir : champagne, miel, confiture, vins, terrines, décoration de Noël et de la maison, bijoux, accessoires de mode, bougies, lampes, vannerie, livres enfants, jouets ...

Plusieurs animations gratuites ont fait le bonheur des enfants : balade en calèche, stand de maquillage, fabrication de décoration de Noël, séance photo avec le Père Noël.

Foulées Cannoise

Après 2 ans d'absence cette épreuve devait renaître ! Ainsi, la 4^{ème} édition s'est déroulée le dimanche 11 septembre 2022. Une belle matinée dédiée au sport, en présence de 45 bénévoles mobilisés pour assurer la sécurité des sportifs.

Notre organisation fait partie des 5 premières de sa catégorie du challenge CDR77/CA, aussi, avons été récompensés par le Crédit Agricole pour l'excellente organisation de notre épreuve, et reçu un chèque de récompense offert par ce partenaire officiel.

Nous remercions chaleureusement les sponsors locaux pour l'aide apportée à notre évènement par leur soutien financier et matériel :

CASAELEC, CARROSSERIE VARENNOISE, LECLERC, DECATHLON PRO, BAR DE LA MAIRIE, PIZZA JOJO, GINETTE & MARCEL, DELICES MEDITERRANEE, LES FLEURS DU MARAIS, GRAND FRAIS, MARIE BACHERE, GAM VERT, DEPARTEMENT 77...

Malgré une baisse de fréquentation, le bilan est plutôt positif et encourageant, avec la satisfaction des participants qui ont apprécié l'organisation ainsi que le parcours, tout concourt à nous encourager pour l'organisation de l'édition 2023.



Noël du personnel communal et de leurs enfants

Le vendredi 18 décembre, les agents municipaux sont venus en nombre, accompagnés de leur famille à l'Arbre de Noël, organisé en leur honneur par la Commission Culture/Animation.

Le Maire, Denis MIGUET et les élus, ont voulu à travers cette réception, remercier l'ensemble du personnel pour leur implication et le travail accompli tout au long de l'année.

Le Père Noël qui était présent a distribué les cadeaux aux enfants et parents.

Un moment convivial et chaleureux, au cours duquel, chacun a pu se retrouver pour échanger autour du buffet très apprécié des petits comme des grands.

Conseil Municipal des Jeunes

Retour en image sur l'année 2022 par Martine PRE, déléguée CMJ

22 mai 2022 :

Ramassage de déchets au bord de l'Yonne, en compagnie des enfants et des parents. Merci à vous !



Septembre : Les jeunes remettent les coupes aux sportifs gagnants lors des foulées cannoises.



Visite du musée de La Grande Guerre à MEAUX.

Cérémonie de commémorations du 11 novembre en présence des jeunes



Décembre : tenue d'un stand de crêpes au marché de Noël.

RÉTROSPECTIVE CCAS* EN 2022

* Si vous souhaitez participer aux prochaines manifestations du CCAS, vous devez vous inscrire en mairie : à partir de 70 ans pour les couples et 65 ans pour les personnes seules.



22 août, Honfleur : 1ère sortie famille à la mer. Très appréciée par les petits et grands.



25 août : Retour du barbecue dans le parc de la mairie, suivi d'un concours de pétanque

24 octobre : Atelier cirque, animée par Babass ! Agréable moment d'échanges parents/enfants.



Le 27 novembre, retour du traditionnel banquet des anciens. Les participants étaient ravis de se retrouver autour d'un bon repas avec une animation par Thomas le magicien.



Toujours en cours en 2023, renseignements en mairie auprès de Catherine.



Vous avez entre 15 et 20 ans et vous vous inscrivez au permis de conduire ?

Le Centre Communal d'Action Sociale vous offre votre inscription soit 30€.*

POUR EN BÉNÉFICIER :

ÊTRE DOMICILIÉ DEPUIS + DE 3 MOIS SUR CANNES-ECLUSE À LA DATE D'INSCRIPTION ET SE PRÉSENTER EN MAIRIE AVEC LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- une pièce d'identité
- un justificatif de domicile
- le justificatif d'inscription
- un RIB au nom de l'intéressé



Début décembre : distribution des colis de Noël pour les anciens et nos résidents cannois à l'Ephad des Tournesols



INFOS PRATIQUES

Nouveau à Cannes-Ecluse

1 lundi par mois (dates à venir), le bus France Service de Montereau sera stationné dans le parc de la mairie pour vous aider dans vos démarches administratives.

France Services

Santé, famille, retraite, logement, impôts... Que vous ayez besoin de conseils sur vos démarches administratives



ou besoin d'aide sur l'utilisation d'un service numérique, vous pouvez vous rendre dans votre France services.

Les agents France services vous accueillent et vous aident à réaliser toutes vos démarches administratives sur les démarches de 9 partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, Caisse nationale des allocations familiales, Caisse nationale d'assurance maladie, Mutualité sociale agricole, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques.

France services de Montereau-Fault-Yonne
23 Rue de la Poterie
77130 Montereau Fault Yonne

Horaires d'ouverture : du Lundi au Vendredi de 10h00 à 13h00 de 14h00 à 18h00

Tél : 01 64 00 10 53

Courriel :

typhaine.vicaire@france-fraternites.org

Site web : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

Inscription scolaire

Année scolaire 2023/2024

Tous les enfants nés en 2020, ainsi que les nouveaux arrivants sur notre commune, devront **IMPÉRATIVEMENT** être inscrits en mairie avant de procéder aux admissions pédagogiques à l'école maternelle les JONQUILLES.

Tous les enfants entrant au CP à la rentrée scolaire 2023 (septembre), ainsi que les nouveaux arrivants sur notre commune, devront **IMPÉRATIVEMENT** être inscrits en mairie avant de procéder aux admissions pédagogiques à l'école élémentaire LES TOURNESOLS.

Les représentants légaux pourront le faire en mairie durant la période suivante, sur RDV uniquement en appelant l'accueil de la mairie :

RDV possible du lundi 6 février au vendredi 24 février 2023 (hors week-end).

Vous devrez vous munir des documents suivants pour procéder à l'inscription :

- Livret de famille
- Pièce d'identité du représentant légal procédant à l'inscription
- Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois
- Carnet de santé de l'enfant concerné par l'inscription
- Certificat de radiation si l'enfant vient d'une autre école
- Jugement indiquant la garde de l'enfant le cas échéant

AGENCE POSTALE

L'agence postale modifie ses créneaux d'ouverture en raison du départ en retraite de Christine, notre agent communal en charge de l'agence.

Ces créneaux sont provisoires en attendant de trouver une solution pérenne.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
MATIN 8h30 à 12h30	FERMÉ	FERMÉ	OUVERT	OUVERT	OUVERT
APRÈS-MIDI 14h00 à 16h00	OUVERT	OUVERT	FERMÉ	FERMÉ	OUVERT

Simplification du tri des emballages

A compter de cette année tous les emballages sans exception et les papiers seront à jeter dans les poubelles jaunes.



L'objectif est de revaloriser au maximum le contenu de ces bacs jaunes.

Les emballages en verre sont à déposer comme auparavant dans le conteneur à proximité de chez vous.

Nous vous joignons dans ce bulletin, le calendrier de collecte de poubelles bordeaux et jaunes avec les consignes de tri.

Pour toute question vous pouvez contacter les éco-ambassadeurs du SIRMOTOM au 0800 456 315 ou consulter le site www.sirmotom.fr ou www.consignesdetri.fr.

ASSOCIATIONS

Club de judo

Le club de judo s'investit dans la vie la commune et participe aux différentes manifestations organisées.

Nous avons donc été présents au marché de Noël. Les visiteurs et/ou judokas ont pu réaliser des décorations de Noël. Le club a organisé la fête de Noël pour les petits et grands judokas. Ils ont eu le plaisir de participer à un conte de Noël. Animé par la compagnie scène en scène, le père Noël est venu récompenser petits et grands.

Voir leurs yeux écarquillés et leurs sourires sont notre plus belle récompense. Nous avons pour objectif d'être un club dynamique et voulons que nos adhérents soient contents de venir et de pratiquer leur sport dans la bienveillance et avec plaisir.

Nous continuons d'accueillir de nouveaux participants.



Tennis Club de Cannes Ecluse : Vœux 2023

Le Président ainsi que les membres du bureau du tennis club de Cannes Ecluse adressent aux adhérents et à leur famille nos meilleurs vœux pour l'année 2023.

Pour clôturer l'année 2022, le Père Noël s'est invité au dernier cours pour distribuer ses cadeaux et profiter d'un bon chocolat chaud avec des gâteaux.

Club de tir à l'arc

Bilan de la saison 2021/2022.

Le club de tir à l'arc de Cannes Ecluse compte une trentaine d'adhérents qui se retrouvent aux entraînements et aux compétitions organisées par le club dans le gymnase de votre commune.

Les compétiteurs ont mis à l'honneur les couleurs de Cannes Ecluse sur 30 podiums en 58 compétitions officielles et 16 fois à la 1ère place.

Nous avons la chance d'avoir parmi nous, Christophe LEPICIER, sélectionné pour le championnat de France qui s'est déroulé près de Bordeaux, il termine vice-champion de France 3D dans la catégorie Sénior 2. Beau palmarès, pour celui qui est monté durant la saison : 21 fois sur le podium, dont 13 fois à la première place sur 32 compétitions disputées. Il se classe aussi :

- 5ème au championnat Départemental en Salle dans la catégorie arc nu.
- 3ème au championnat Régional en Salle dans la catégorie arc nu.

Deux autres archers sélectionnés pour le championnat Départemental :

- Chloé Jacquemond termine au pied du podium dans la catégorie arc classique.
- Gilles Champigny dans la catégorie arc poulies finit à la 3ème place.

Si vous souhaitez vous initier à ce sport, le club vous accueille pour une initiation les :

- Mercredi à partir de 20h30,
- Samedi à partir de 15H00.



ASSOCIATIONS

Des nouvelles du hand ...

Après 2 années un peu compliquées pour cause de crise sanitaire, les entraînements et championnats ont pu reprendre normalement pour le bonheur de tous. Cette année, le club de Handball de Cannes-Écluse compte plus de 50 licenciés : des plus jeunes à partir de 8 ans aux plus anciens en adultes loisirs.

Quatre équipes s'entraînent tous les mardis soir au gymnase de Cannes-Écluse et trois sont engagées en championnat :

- les M18, d'un effectif de 12, entraînés par Fabrice du club de Marolles/Seine : ils ont déjà joué 11 matchs depuis septembre dont 9 remportés. Ils sont donc en tête de leur 3ème division !
- les M13, en entente avec le club de Montereau sous le nom de « Jeunesse Montereau-Cannes », afin de mutualiser les entraîneurs et les infrastructures. D'un effectif de 15 (8 Cannois et 7 Monterelais) sont entraînés par Alexandre et coachés par Philippe. Ils sont aussi en tête de leur division avec 5 matchs remportés sur 6. Bravo à eux !
- les M11 mixtes, également en entente avec Montereau, obtiennent un bilan plus mitigé puisque l'équipe est composée essentiellement de débutants. 27 enfants (12 Cannois et 15 Monterelais) sont entraînés par JB et Philippe.

Sur 6 matchs joués : 2 gagnés, 1 nul, 3 défaites. Mais n'oublions pas que la plupart découvre le handball et avec le travail assidu aux entraînements, on observe déjà de beaux progrès en matchs !

Les 18 adultes loisirs mixtes, entraînés par Philippe, continuent leurs entraînements dans la bonne humeur et acquièrent même un très bon niveau. Ils affrontent régulièrement nos M18 aux entraînements et s'en sortent honorablement !

Nous profitons de ce début d'année pour remercier infiniment nos 2 sponsors : l'entreprise Casaelec qui a acheté et installé le tableau de score électronique du gymnase ainsi que le salon de coiffure « Ginette et Marcel » qui a permis l'achat de nouvelles tenues pour nos M18.

Venez encourager nos équipes au gymnase lors des matchs à domicile les dimanches après-midi ou à nous contacter (par mail : hbcce77130@gmail.com ou par téléphone : 06.27.26.14.25) si vous voulez rejoindre un club convivial et familial, dans lequel le plaisir des enfants est primordial !



L'équipe des M18

RAPPEL

Stationnements en agglomération

Le stationnement ou l'arrêt sur la chaussée est une démarche strictement encadrée de façon à ne pas perturber la circulation des autres véhicules, ni représenter un danger pour les autres usagers. Le stationnement est l'arrêt d'un véhicule sur une longue durée, moteur éteint.

- Sur une chaussée en double sens : le stationnement doit impérativement s'effectuer sur le côté droit de la chaussée, dans le sens de la marche, le long du trottoir.
- Sur une chaussée à sens unique : le stationnement peut se faire à gauche et à droite de la chaussée.
- Sur le trottoir : le stationnement peut s'effectuer seulement si un marquage au sol l'autorise.

Le code de la route indique qu'il est interdit de stationner :

Sur les trottoirs sauf si marquage au sol ; Sur les passages piétons ; En double file ; Sur une ligne jaune continue ; Sur un emplacement GIG ou GIC ; Sur les ponts ou dans les tunnels ; Sur la bande ou emplacement d'arrêt d'urgence ; Sur les voies réservées aux cycles, bus, taxi ou véhicule lents ; Si le véhicule masque la signalisation ou les feux ; A côté, devant ou au-dessus d'une bouche à incendie.

En cas de non-respect des règles de stationnement, l'utilisateur sera soumis à des sanctions prévues par la loi. Les amendes forfaitaires prévues varient, selon l'infraction de 35€ à 135€, peuvent occasionner la perte de points sur votre permis voir même une suspension de permis. De plus, le véhicule peut être immobilisé et mis en fourrière en cas d'absence du chauffeur ou s'il refuse de bouger le véhicule.

Directeur de publication : Denis MIGUET ; Rédactrice en chef : Géraldine BOLLOTTE ;

Comité de rédaction : Géraldine BOLLOTTE, Myriam DOSSCHE, Marc VAN ROSSEM, Muriel CHAMPIGNY, Céline RENARD, Jocelyne LARUE, PRE Martine.

Crédit photo : Myriam DOSSCHE, Géraldine BOLLOTTE, CHAMPIGNY Muriel, PRE Martine, BOULET Sylvie.

Impression : Mairie de Cannes-Ecluse.